Projet de mosquée à Bergerac : les riverains mettent le maire en garde

02/09/2015 à 17h58



Le projet de construction d'un lieu de culte musulman au quartier du Tounet n'a pas fini de faire parler. Alors que l'enquête publique s'est achevée à la fin du mois de juillet, les opposants ont remis au commissaire-enquêteur « un dossier alarmiste ». Lequel « relate les oppositions citoyennes et les doléances des habitants ».

Des habitants qui s'expriment par la voix de Christian Peyrouny, chef d'entreprise installé rue du Tounet, juste en face du terrain, dont le principe de vente à l'association des Marocains de la Dordogne a été voté en Conseil municipal à la fin du mois de juin.

Dans son courrier introductif, Christian Peyrouny évoque la pétition engagée par le collectif des riverains, ayant réuni, selon lui, 500 signatures. Ce qui constituerait une preuve d'une « animosité grandissante » envers ce projet qui pourrait

avoir « des conséquences néfastes ».

À l'écouter, le terme « animosité » ne serait qu'un euphémisme. Et Christian Peyrouny de citer des voisins, en prenant à témoin Georges Barberolle, président d'associations, lui aussi opposant au projet de mosquée, qui aurait tenu des propos relativement graves. Il s'agit de menaces très claires. « Une mosquée ici, s'emporte Christian Peyrouny, c'est un trouble à l'ordre public. Il y aura des accidents. Ça va aller trop loin ».

Une mise en garde très inquiétante. « Il faut faire savoir que le danger d'une montée de violence existe », dit encore le Bergeracois. Et pour lui, le responsable de ce climat délétère, voire nauséabond, est tout trouvé. « C'est Daniel Garrigue qui a provoqué ça. S'il y a un accident grave, la responsabilité du maire sera engagée. »

Georges Barberolle confirme : « Il n'y a pas eu de concertation, on se retrouve devant le fait accompli, et en situation de conflit. »

Selon eux, la mairie a pris la décision de vendre ce terrain sans en avoir discuté avec les riverains. Ce qui, du point de vue de Daniel Garrigue, est tout à fait normal, et légal. « Il n'y a pas eu de consultation, car elle aurait eu un caractère discriminatoire », assure le premier magistrat. Ce dernier cite en exemple, notamment, l'installation d'une église évangélique rue Durou « sans concertation ». Ce qui n'a posé aucun souci.

Le rapport remis au commissaire-enquêteur reprend ce point du défaut de dialogue présumé. « Il [NDLR Daniel Garrigue] ne pourra pas sous-estimer les conséquences dues au fait que les habitants qui ont choisi de vivre à l'écart du centre-ville pour privilégier une qualité de vie, ne toléreront pas qu'on leur impose une implantation propre à bouleverser leur quotidien ».

Plus loin, les riverains mettent en garde « sur les dangers liés à l'incompatibilité d'entente et les risques encourus » si le maire « leur infligeait ce voisinage ».

Daniel Garrigue, quant à lui, maintient qu'il n'a pas « l'impression qu'il y a une tension particulière ». Pour lui, « il s'agit d'un petit groupe de personnes, dont font partie Christian Peyrouny, Georges Barberolle et le Front national qui font monter cette tension ». Daniel Garrigue, quant à lui, maintient qu'il n'a pas « l'impression qu'il y a une tension particulière »

Les hypothèses émises par le chef d'entreprise ne risquent pas de la faire retomber. Christian Peyrouny voit un lien entre ce projet de lieu de culte et le jumelage engagé avec la ville de Kenitra, au Maroc. « La mairie veut faire venir la population marocaine pour passer la barre des 30 000 habitants », dit-il, sûr de son fait. « Ces gens jouent un jeu nauséabond, soupire Daniel Garrigue. C'est de l'affabulation pure et simple. » […]

Source

Merci à **Stormisbrewing**